

Les associations culturelles employeurs en France

Enquête nationale 2008 • Principaux résultats

L'enquête que nous vous présentons dans ce document apporte un éclairage attendu sur les associations du secteur de l'art et de la culture en France : comment se décompose le paysage, quel est son poids économique, pour quelle structuration de l'emploi ?

Réalisée en 2008 grâce au concours du ministère de la Culture et de la Communication, elle fait suite à un *premier panorama*¹, publié en novembre 2007, qui sur la base de plusieurs sources statistiques (en particulier celles issues de la dernière enquête sur les associations de Viviane Tchernonog, du laboratoire Matisse – CNRS²), présentait quelques données clés, dont notamment :

- **31400 associations employeurs** en France en 2005,
- un nombre important de petites structures qui tend à grandir, bien que l'emploi, stable, n'augmente pas,
- des emplois particulièrement occasionnels et précaires, comparativement à d'autres secteurs d'activité associative, avec un temps de travail moyen qui équivaut, pour chaque contrat, à 20% seulement de celui d'un emploi à temps plein.

L'enquête donne une image de la répartition des associations et de leurs emplois selon leur activité principale et leur niveau de budget. Si toutes les conditions n'ont pu être réunies pour donner à ces estimations une garantie absolue sur le plan statistique, elles présentent néanmoins une valeur indicative précieuse pour déterminer les caractéristiques principales du secteur, et divers

recoupements nous montrent déjà leur cohérence avec d'autres résultats d'enquêtes concernant certains sous-secteurs ou territoires plus restreints. Avec **91800 emplois en équivalent temps plein et près de 5 milliards d'euros de budget**, les associations culturelles ont un poids social et économique certain.

L'enquête présente également un tableau inédit de ces associations, à travers cinq profils principaux prenant en compte le noyau des personnes actives dans le pilotage de ces structures. La relation étroite entre le travail salarié et les contributions bénévoles y apparaît clairement.

Nous tenons à remercier chaleureusement les 1500 associations qui ont répondu à cette enquête, et particulièrement les 1006 réponses suffisamment complètes pour pouvoir faire l'objet d'un traitement. Parmi elles, 807 associations ayant rémunéré au moins une heure de travail salarié au cours de l'année 2007 ont constitué l'échantillon des employeurs sur lequel se fondent les résultats. Un rapport complet d'enquête et les tableaux statistiques sont disponibles en téléchargement sur le site d'Opale www.culture-proximite.org, sous le titre « Vers une meilleure connaissance des associations culturelles employeurs ».

¹ Le document « Associations culturelles et emploi : premier panorama » est disponible en téléchargement sur le site de l'association Opale à l'adresse : http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=203

² TCHERNONOG Viviane. « Le paysage associatif français - 2007. Mesures et évolutions », Dalloz, 2007.

Répartition par types d'activités

Au cours des deux dernières années, dans le cadre de nos travaux d'analyse des accompagnements DLA (cf p.15), nous avons progressivement élaboré une typologie des associations culturelles sur la base de leur fonction principale. Cette dernière, répartie en 13 types regroupés en 4 catégories, est détaillée dans le tableau de classification page ci-contre.

Elle a constitué le premier critère de différenciation que nous avons pu appliquer aux 31400 associations culturelles employeurs estimées par le laboratoire Matisse. Ainsi, nous avons abouti, après redressement de notre échantillon, à la répartition présentée dans le graphique.

Deux types parmi les 13 réunissent à eux seuls plus de la moitié des effectifs des associations :

- les compagnies, groupes, ensembles, qui ont une activité dominante de création de spectacles ou d'œuvres,
- les écoles, ateliers et cours qui encadrent et enseignent la pratique des arts sous toutes ses formes.

Ce constat révèle **l'importance considérable de la demande des Français en propositions de stages, cours et ateliers de toutes formes, animés par des professionnels.**

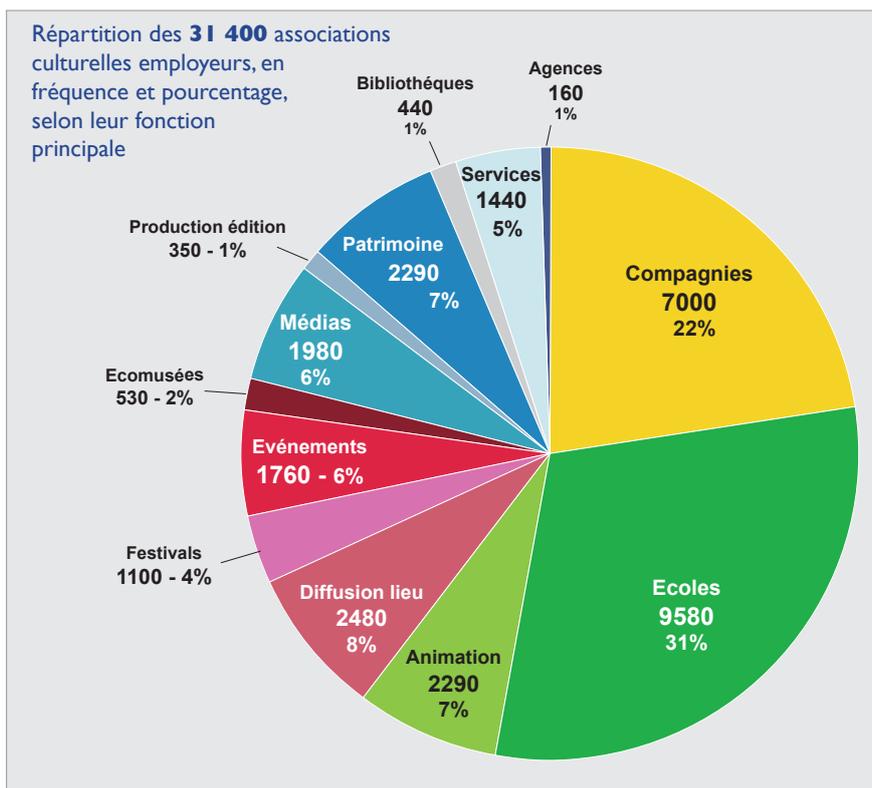
S'il s'agit de l'activité dominante des « écoles », c'est également l'une des activités principales des associations dites « d'animation ».

De plus, en complément de leur activité de création et de vente de spectacles ou d'œuvres, les compagnies ont elles aussi pour la plupart une activité très significative d'encadrement et de formation des pratiques artistiques en amateur.

Enfin, on peut encore trouver des activités de ce type dans certains lieux de diffusion, ou dans les actions de valorisation du patrimoine.

Activités de loisirs ? Lieux de rencontres et de socialisation ? Espaces d'apprentissages culturels, de développement personnel, de recherche de sens ? S'il n'est pas dans l'objet de ce document de développer des interprétations de ce phéno-

mène, nous pouvons néanmoins le rapprocher de cette évolution constante des pratiques artistiques en amateur que les observateurs des pratiques culturelles des Français ont mis en lumière depuis longtemps déjà. Citons pour mémoire Olivier Donnat et son ouvrage intitulé « Les amateurs » (La Documentation Française, 1996) :



« Les activités artistiques en amateur ont une importance croissante dans la vie des français. Aujourd'hui, près de la moitié des français ont au cours de leur vie pratiqué la musique, le théâtre, la danse, l'écriture ou les arts plastiques. Ces activités ont connu un important développement depuis le début des années 1970, et ce mouvement devrait s'amplifier dans les années à venir. De nombreux facteurs comme les progrès de la scolarisation ou le développement du temps libre en liaison avec la réduction du temps de travail, sont de nature à favoriser une (re)découverte des activités artistiques amateur à tous les âges de la vie. »

Apparemment, le secteur des associations culturelles employeurs se serait organisé pour répondre à cette demande sociale de grande ampleur. Le besoin d'analyses approfondies sur les contenus des activités proposées, les métiers en jeu et les pédagogies en œuvre, va bientôt s'imposer.

Classification des associations culturelles employeurs en 4 catégories et 13 types

Catégorie	Type	Nom générique	Descriptif
CREATION	Collectif, groupe, compagnie, ensemble	Compagnie	Regroupe l'ensemble des compagnies de théâtre, marionnettes, cirque, danse, arts de la rue, cirque, conte... des groupes de musiques actuelles, des collectifs d'arts visuels (arts plastiques, vidéo, photographie...), des ensembles vocaux et instrumentaux, des orchestres, fanfares, chorales...
ATELIERS, COURS	Organisation d'ateliers de pratiques artistique, cours, école	Ecole	Ensemble des associations qui ont pour activité la plus visible la sensibilisation, la transmission, la formation : ateliers d'écriture, cours de musiques ou de théâtre, écoles de cirque, sensibilisation culturelle auprès de publics sensibles (à l'hôpital, en milieu pénitentiaire...).
	Animation socioculturelle	Animation	Associations souvent proches de l'éducation populaire : centres de loisirs, centres sociaux, ludothèques, MJC, foyers ruraux, maisons de quartiers... ainsi que toutes les associations qui proposent des activités créatives (dessins, danses de salon, métiers d'art) ou des activités artistiques dans une optique de loisirs (danse, percussions...). Cette catégorie comprend également les associations communautaires (promotion de la culture d'une région ou d'un pays).
DIFFUSION	Diffusion régulière dans un lieu	Diffusion lieu	Comprend les théâtres, salles de spectacles, centres culturels polyvalents, maisons de la culture, espaces culturels, salles de musiques actuelles, cinémas, centres d'art contemporain.
	Evenement régulier - festival	Festival	Comprend essentiellement l'ensemble des festivals de spectacle vivant mais aussi les salons du livre, les festivals de cinéma ou de photographie... Le principe est qu'il s'agit d'un événement régulier, souvent annuel, et qu'il constitue l'activité la plus visible de l'association (parfois la seule).
	Organisation ponctuelle d'événements, diffusion itinérante	Événement	On retrouve ici l'ensemble des associations qui organisent des spectacles sans gérer de lieu en propre, par exemple des associations qui programment des concerts ou des soirées musicales sans régularité. Cette catégorie regroupe également les associations qui font de la diffusion itinérante de spectacle (par exemple sous chapiteau) ou de cinéma, et les associations qui organisent des expositions.
	Musée, écomusée, musée de société	Ecomusée	Ensemble des écomusées et des musées de société, ainsi que l'ensemble des musées hors musées d'art (centre d'art contemporain, musée des beaux arts) qui sont compris dans la catégorie « Diffusion régulière dans un lieu ».
AUTRES	Promotion de la culture, médias	Média	Ensemble des médias associatifs, notamment les radios associatives mais aussi la presse culturelle, les sites Internet dédiés à l'information culturelle, les télévisions locales.
	Production - édition	Production, édition	Producteurs cinéma-vidéos, labels discographiques, maisons d'édition, production-accompagnement de groupes musicaux.
	Animation, sensibilisation, sauvegarde du patrimoine	Patrimoine	Sauvegarde et restauration de patrimoine (notamment historique) hors institutions muséales. Animation et sensibilisation du patrimoine naturel, culturel, industriel, scientifique... Sociétés historiques et archéologiques. Animation et sauvegarde de cultures régionales.
	Bibliothèque, artothèque, médiathèque, conservation	Bibliothèque	Ensemble des associations qui ont avant tout une mission de conservation culturelle, ainsi que l'ensemble des bibliothèques-médiathèques.
	Services aux artistes ou structures culturelles	Service	Associations dédiées au soutien des activités des artistes et des structures culturelles : centres de ressources, structures de répétition musicales, aide à l'administration, accompagnement de structures, prestataires de services, fédérations d'associations culturelles ou d'individus, résidences d'artistes.
	Agences locales, régionales ou nationales	Agence	Associations qui développent des liens très étroits avec les politiques publiques : associations départementales pour la musique et la danse (ADDM), agences régionales pour le spectacle vivant.

Pourcentages par domaine du nombre d'associations réparties par fonction

	CREATION			ATELIERS COURS		DIFFUSION				AUTRES				
		Compagnies	Ecoles	Animation	Diffusion lieu	Festivals	Evénements	Ecomusées	Médias	Production - édition	Patrimoine	Bibliothèques	Services	Agences
Théâtre, marionnettes, conte	Théâtre	43,6	8,5	0,4	19,5	3,5	0,9		0,4				5,3	2,2
	Conte	1,4	1,5		0,7	2,3								
	Marionnettes	3,5			0,9	1,5								
Danse	Danse	10,4	14,3		0,2	3,5							1,2	
Arts de la rue et du cirque	Arts de la rue	7,2	0,2	0,2	0,5	2,3	0,9						1,2	
	Cirque	6,0	9,4		0,2	1,5							1,2	2,2
Musiques actuelles et traditionnelles	Musiques actuelles	6,9	6,0	0,4	23,4	34,0	15,5		1,2	45,3		5,8	28,9	15,2
	Musiques traditionnelles	0,8	2,6			5,4	0,9				1,6		2,8	8,7
Autres musiques	Musiques classiques	4,6	2,3		0,5	8,1	0,9		0,8	2,1			0,4	
	Musiques divers	1,2	20,2		0,7	0,4	1,8		0,8	3,2			3,7	6,5
Pluridisciplinaire spectacle vivant	Pluridisciplinaire spectacle vivant	3,5	4,4	0,7	7,0	5,8	8,2		0,4	1,1	0,5		11,0	23,9
	Cultures urbaines	0,7	2,1				0,9			1,1			0,4	
Médias associatifs	Médias		0,2						73,7			25,0	1,6	
Arts visuels	Arts plastiques	6,4	8,1	0,4	12,3	1,9	21,8	6,8	2,4		0,5	15,4	4,9	
	Arts numériques-NTIC	0,4	0,2		2,5	0,8			0,4			1,9	1,6	
	Photographie	0,5	0,8		1,6	0,8	2,7			1,1		1,9	0,4	
Cinéma et vidéo	Cinéma et vidéo	1,2	3,7	0,2	11,8	13,5	13,6		0,4	31,6		3,8	5,7	6,5
Lecture, écriture	Livre-lecture	0,1	1,3	0,2	2,3	6,9	12,7		1,6	12,6		40,4	1,2	2,2
	Ecriture		3,6							1,1		1,9	0,4	
	Bande dessinée	0,1			0,2	1,2	0,9			1,1			0,4	
Patrimoine	Patrimoine		0,2	1,1	0,2		0,9	90,6	1,2		83,0	1,9	0,8	2,2
	Patrimoine - culture régionale				0,2			0,9	8,1		1,1		0,8	4,3
Activités socioculturelles	Activités socioculturelles		2,8	81,2	1,1		2,7						8,1	2,2
Activités artistiques pluridisciplinaires	Pluridisciplinaire	1,6	4,7	2,8	13,9	6,6	12,7		7,3				16,3	23,9
Autres	Culture scientifique et technique						0,9	0,9			12,8			
	Association communautaire			7,2										
	Jeux			5,0	0,2									
	Métiers d'art		2,3				0,9	0,9	1,2			1,9	1,6	
	Total en %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Rappel du nombre d'associations concernées		7 000	9 580	2 290	2 480	1 100	1 760	530	1 980	350	2 290	440	1 440	160

Géographie

Les échantillons des enquêtes Opale et Matisse ne sont pas encore suffisants pour définir avec précision la composition du paysage au niveau régional. Néanmoins, nombreux sont les acteurs avec lesquels nous sommes en relation qui nous demandent des estimations par régions.

La seule possibilité, nous semble-t-il, est de formuler une hypothèse (à valeur indicative et sans garantie statistique), en utilisant, comme nous l'avons déjà proposé dans le « premier panorama », la répartition des associations employeurs identifiées par le Cerphi dans une étude de 2005.

Le tableau ci-dessous donne par exemple, sur cette base de calcul, une hypothèse de répartition dans chaque région des associations culturelles employeurs qui font partie des 9 types principaux de notre classification (soit ceux qui comptent chacun au moins 1000 associations au niveau national).

Cette hypothèse donne des points de référence à partir desquels il est possible de comparer des données régionales existantes et, en fonction des écarts, de mieux situer la région par rapport aux moyennes nationales (présence plus forte ou plus faible d'associations de tel ou tel type).

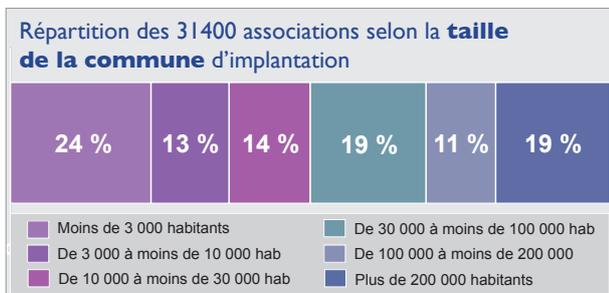
Hypothèse de répartition régionale des effectifs pour les 9 types principaux

Régions	% employeurs Cerphi	Nb associations	Compagnies	Ecoles	Animation	Diffusion lieu	Festivals	Evénements	Médias	Patrimoine	Services
Alsace	2,2	690	150	210	50	50	20	40	50	50	30
Aquitaine	5,3	1660	370	510	120	130	60	90	100	120	80
Auvergne	2,4	760	170	230	50	60	30	40	50	50	30
Basse-Normandie	2,7	850	190	260	60	70	30	50	50	60	40
Bourgogne	2,6	820	180	250	60	60	30	50	50	60	40
Bretagne	5,2	1640	360	500	120	130	60	90	100	120	70
Centre	4	1260	280	380	90	100	40	70	80	90	60
Champagne-Ardennes	2	630	140	190	50	50	20	40	40	50	30
Corse	0,5	160	40	50	10	10	10	10	10	10	10
Franche-Comté	1,8	570	130	170	40	40	20	30	40	40	30
Haute-Normandie	2,5	790	180	240	60	60	30	40	50	60	40
Ile-de-France	16,1	5050	1 130	1540	370	400	170	280	320	370	230
Languedoc-Roussillon	5,4	1700	380	520	130	140	60	100	110	130	80
Limousin	1,2	380	80	110	30	30	10	20	30	30	20
Lorraine	3	950	210	290	70	70	30	50	60	70	40
Midi-Pyrénées	5,5	1730	390	530	130	140	60	100	110	130	80
Nord-Pas de Calais	4,7	1480	330	450	110	120	50	80	90	110	70
Outre-mer	2,7	850	190	260	60	70	30	50	50	60	40
PACA	8	2510	560	770	180	200	90	140	160	180	110
Pays de Loire	6,3	1980	440	610	150	160	70	110	120	140	90
Picardie	2,4	760	170	230	50	60	30	40	50	50	30
Poitou-Charentes	2,8	880	200	270	60	70	30	50	60	70	40
Rhône-Alpes	10,5	3300	730	1010	240	260	120	180	200	240	150
Total France	100	31400	7 000	9 580	2 290	2 480	1 100	1 750	1 980	2290	1440

Lecture : Selon le Cerphi, 2,2% des associations employeurs tous secteurs confondus sont situées en Alsace. En appliquant ce pourcentage aux 31400 associations culturelles employeurs, on peut estimer à 690 le nombre d'entre elles situées en Alsace. De même, ce pourcentage, appliqué aux 7000 compagnies du territoire national, donne une estimation, indicative, de 150 compagnies en Alsace.

Pour compléter ce tableau de répartition régionale, nous avons enrichi le fichier de l'enquête en y associant, sur la base du code postal de domiciliation des associations, les données du recensement de 1999 concernant la commune d'implantation et l'arrondissement.

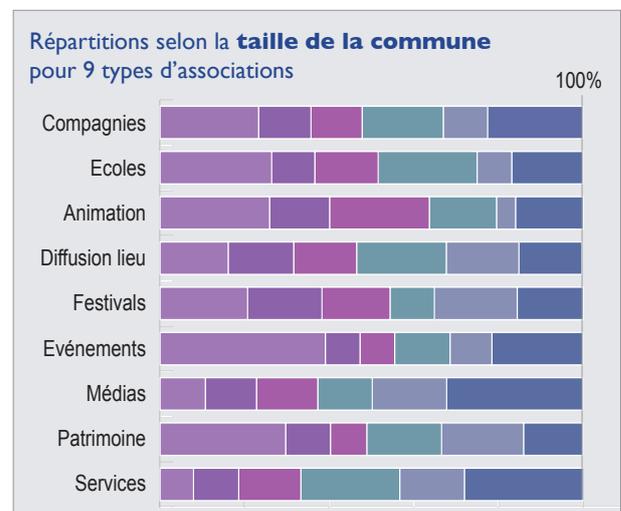
La représentation graphique ci-dessous montre que **les associations sont implantées sur tout type de territoires, de façon apparemment équilibrée**. La moitié d'entre elles sont implantées sur des communes de moins de 30 000 habitants. Aux extrêmes, 24 % des associations sont implantées sur des communes de moins de 3 000 habitants, et 19 % dans des villes de plus de 200 000 habitants.



Si l'on considère les arrondissements d'implantation, qui donnent une idée de la densité de la population sur les territoires où les associations sont implantées, on observe également une répartition assez harmonieuse. La moitié des associations environ sont situées sur des arrondissements de moins de 300 000 habitants.

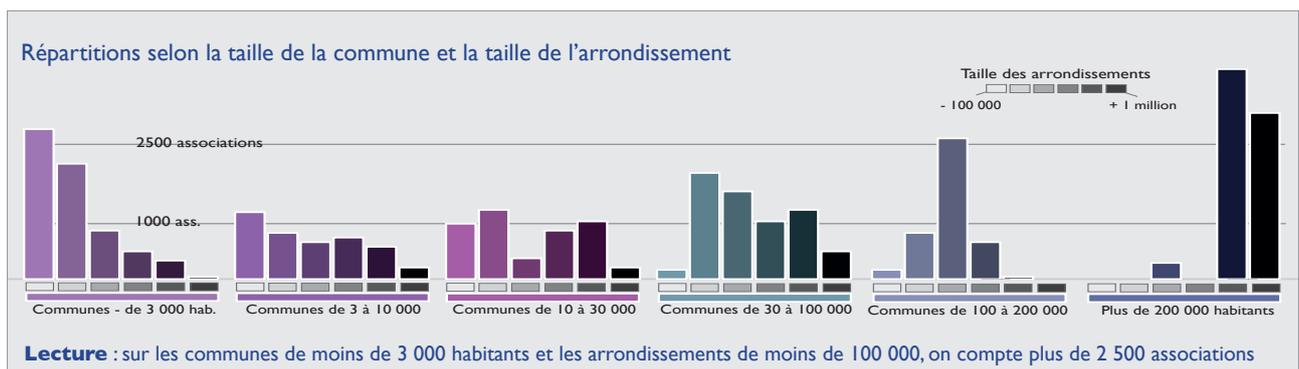


Une autre représentation graphique, ci-dessous, donne une idée de la répartition des 9 types qui réunissent plus de 1000 associations, en fonction de la population de la commune d'implantation. On peut lire que les « services » et les « médias » sont plus nombreux dans les grandes agglomérations, quand les associations de type « événements » (ces associations qui organisent des manifestations de manière ponctuelle), ainsi que « patrimoine » et « animation », sont nombreuses dans les communes de moins de 10 000 habitants.



En opérant enfin un croisement entre population de la commune et population de l'arrondissement (graphique de bas de page associant légende colorée pour la population des communes et légende dégradée pour la population des arrondissements), on peut vérifier que les petites communes sont situées dans des arrondissements moins peuplés.

Nous sommes donc, à l'évidence, en présence d'une couverture assez complète, par les associations culturelles employeurs, des divers territoires dans toutes leurs composantes.



Données sur l'emploi et l'économie

Dans chaque type d'association, des différences importantes apparaissent entre petites structures, souvent récentes, et d'autres plus anciennes qui ont atteint un niveau de développement significatif.

Nos différents traitements ont abouti à identifier deux seuils principaux, liés au montant du budget annuel de la structure : 50 k€ et 200 k€ (rappel : 1 k€ = 1000 €).

La plupart de nos résultats sont donc présentés selon les quatre grandes catégories que sont la création, les ateliers-cours, la diffusion et les « autres » fonctions, et les trois classes de budget : moins de 50 k€, entre 50 et 200 k€, plus de 200 k€.

On voit ainsi apparaître (graphique de gauche) **un très grand nombre de petites associations** avec un budget de moins de 50 k€, et notamment celles qui proposent des ateliers-cours, suivies par les petites compagnies de création.

Le nombre de petites structures de diffusion est comparativement plus faible puisque cet ensemble réunit des associations assumant la gestion de salles de spectacle, ce qui nécessite évidemment des budgets conséquents.

Si on établit selon les mêmes modes de répartition un graphique présentant les emplois en équivalents temps plein ou ETP (rappelons ici qu'il ne faut surtout pas assimiler ces ETP à des personnes, puisque ce secteur est caractérisé par un morcellement de l'emploi), les proportions changent.

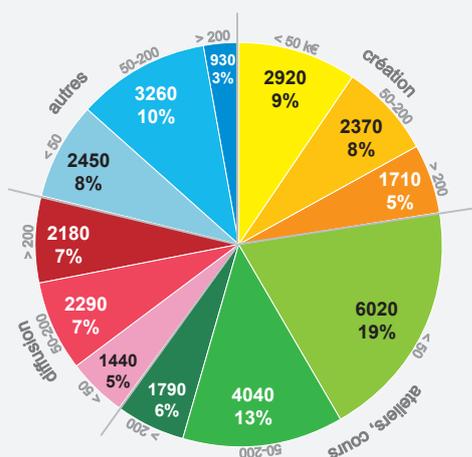
Les structures de plus de 200 k€ de budget sont évidemment celles qui totalisent le plus d'emplois en ETP, avec deux grands secteurs majoritaires que sont les ateliers-cours (écoles artistiques, MJC...), et la diffusion (grands équipements, et dans une moindre mesure festivals).

Le secteur ateliers-cours reste le plus important en nombre de structures (11 800, 38% de l'ensemble) comme en emplois ETP (34 900, 38%). Mais il faut préciser qu'une partie des budgets des structures les plus importantes de cette catégorie peut être consacrée à des activités autres que culturelles (centres de loisirs par exemple), dans des proportions que notre enquête ne permet pas de déterminer.

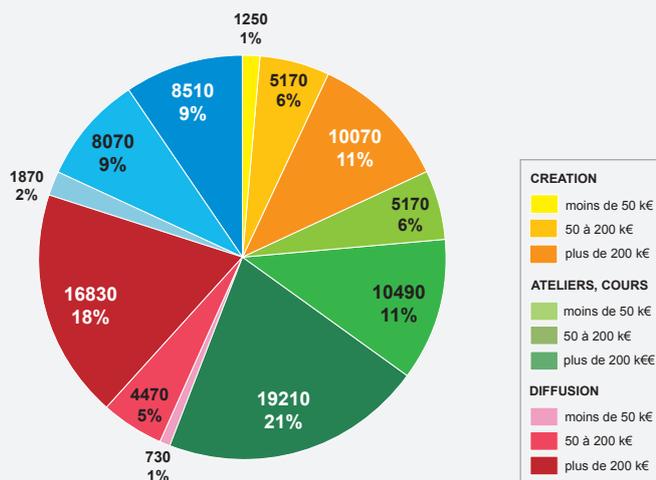
C'est plutôt dans les structures de diffusion de plus de 200 k€ que l'emploi prend une place importante. On passe en effet d'une proportion de 7 % des associations, à 18 % des emplois en ETP.

En nombres et pourcentages, selon 4 catégories de fonctions et 3 classes budgétaires

Répartition des 31 400 associations

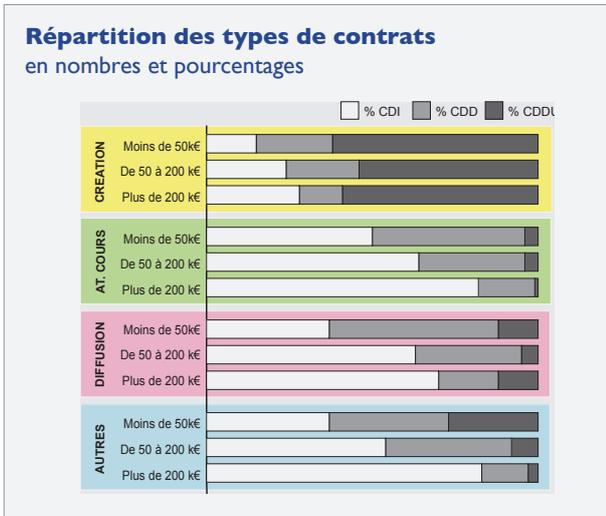


Répartition des 91 800 emplois ETP

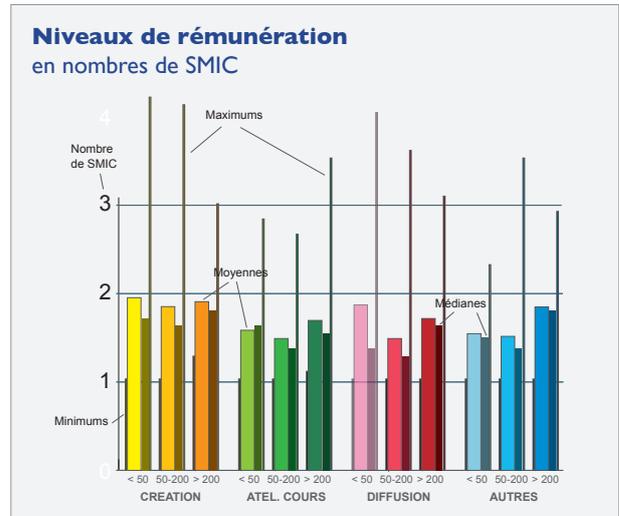


Sur le graphique de gauche, une légende circulaire rappelle l'ordre des 4 catégories de fonctions décomposées chacune en 3 classes budgétaires. Dans les pages qui suivent, tous les graphiques en secteurs sont construits sur le même schéma.

Remarque : On notera que le nombre d'ETP est ici supérieur à celui de 83 700 estimé par l'enquête Matisse. Ceci s'explique par une présence un peu faible, dans l'enquête Matisse, d'associations culturelles à fort budget. Nous avons pu vérifier cette hypothèse en comparant les estimations avec d'autres sources de données dont nous disposons sur les grands établissements culturels gérés sous forme associative. La réévaluation que nous proposons à partir de notre échantillon rétablit sur ce point de bonnes proportions.

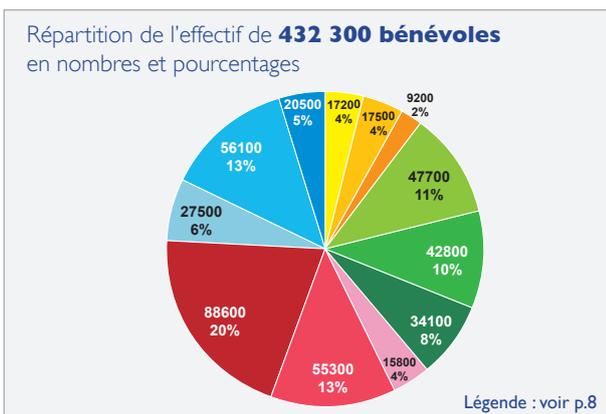


L'analyse des types de contrats, contrats à durée indéterminée (CDI), contrats à durée déterminée (CDD) et contrats à durée déterminée dits d'usage (CDDU, utilisés principalement pour les intermittents du spectacle), montre des variations dans les systèmes de fonctionnement des diverses catégories d'associations. Ainsi, les CDDU sont fortement utilisés dans les compagnies de création, quand la répartition entre CDI et CDD reste à peu près stable d'un type d'association à un autre. En revanche, on voit la proportion de CDD baisser significativement, dans les quatre types, pour les associations qui ont plus de 200 k€ de budget.

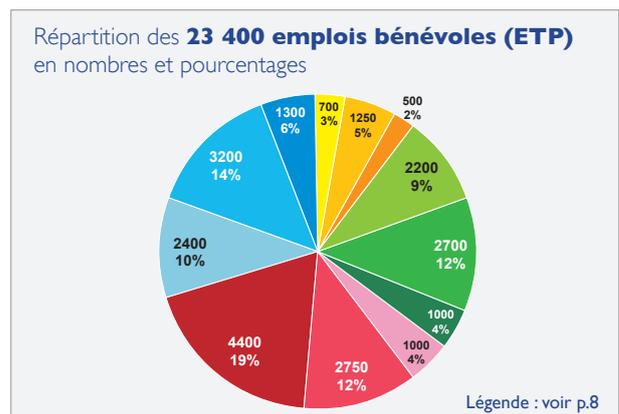


Les niveaux moyens de rémunération sont globalement situés entre 1,5 et 2 SMIC, sans évolution significative en fonction des niveaux de budget des associations. Les médianes sont proches des moyennes, et les maximums ne dépassent pas 4 SMIC, toutes catégories et niveaux de budget confondus. Les associations culturelles sont donc attractives pour le contenu du travail, mais pas pour les salaires, qui en moyenne restent relativement faibles. Le régime de l'intermittence semble permettre aux compagnies de création de mettre en œuvre des niveaux de rémunération légèrement plus élevés que dans d'autres secteurs, sans excès toutefois.

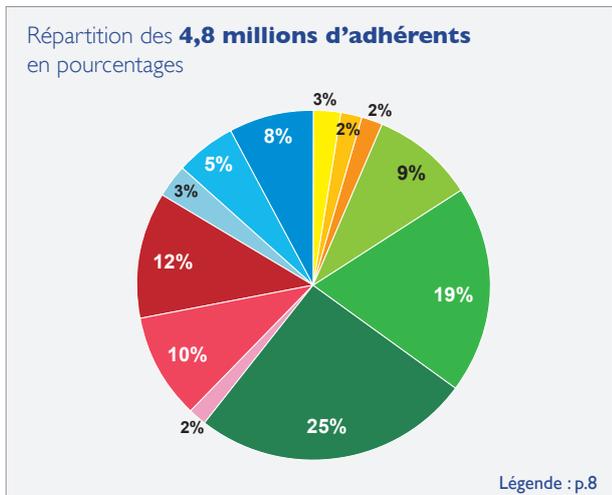
Les bénévoles



Les bénévoles sont très nombreux dans les lieux de diffusion, et surtout dans les festivals, pour accueillir les publics principalement. On les trouve dans les quatre catégories d'associations, mais leur proportion est relativement plus faible dans les compagnies de création. C'est d'ailleurs dans cet ensemble que le taux d'associations sans bénévoles est le plus fort.

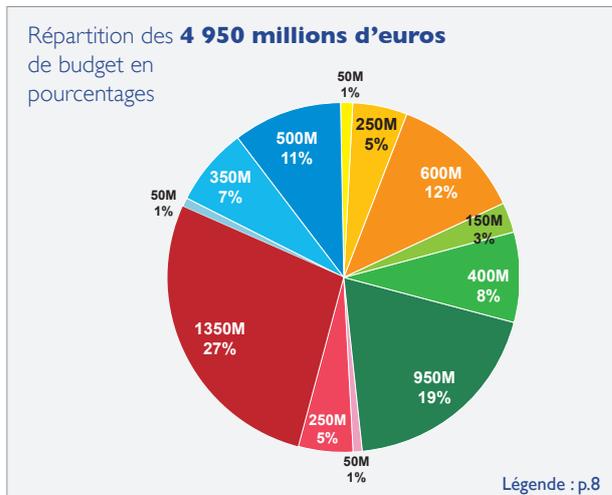


Les associations enquêtées déclarent que le temps de travail de ces bénévoles représente 23 400 ETP, soit un équivalent de 20 % du temps de travail total, salarié et bénévole, effectué dans les associations. On constate par exemple, dans les associations « ateliers-cours » avec plus de 200 k€ de budget, une proportion du nombre de bénévoles (8 %) plus grande que celle des ETP (4 %).



Les adhérents sont très nombreux, et en particulier dans les activités d'ateliers-cours où l'adhésion est généralement le mode obligatoire d'inscription dans l'activité. La place des grandes structures d'animation socioculturelle reste prépondérante, même si, encore une fois, une part de l'activité et donc aussi une part de ces adhésions peut être liée à des activités non culturelles.

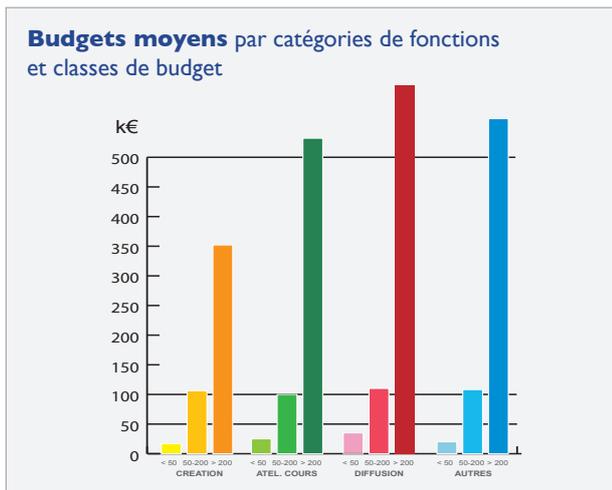
On peut rapprocher cette estimation de celle d'une enquête INSEE de 2002, qui évaluait à 9 % de personnes de plus de 15 ans le nombre de français adhérents d'au moins une association « culturelle ou musicale ». Soit sur 48 millions de plus de 15 ans, 4,3 millions de personnes.



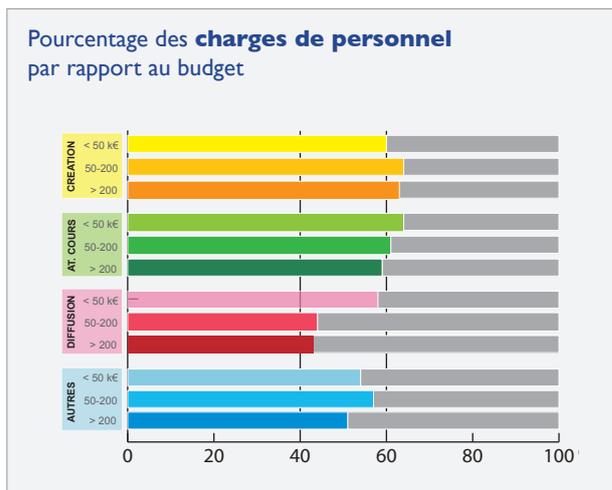
Le secteur représente un chiffre d'affaires annuel de près de 5 milliards d'euros, dont 52 % est consacré à l'emploi. Outre sa contribution considérable à l'éducation, à la vitalité de la création, à la présentation des œuvres et à l'appui aux pratiques artistiques et culturelles des Français, le secteur a également un poids économique qui est loin d'être négligeable.

Si les masses budgétaires les plus importantes se situent dans la classe des associations de plus de 200 k€ de budget, la part de celles qui ont entre 50 et 200 k€ de budget reste significative.

Même les petites associations proposant des ateliers-cours de moins de 50 k€ de budget forment une masse budgétaire visible de 3 % dans le paysage.



Les budgets moyens se situent à 20 k€ pour les petites associations, 100 k€ pour les moyennes, et entre 350 et 600 k€ pour les grandes. On peut supposer que des « grandes » compagnies sont amenées à gérer des équipements de diffusion et changent alors de catégorie, d'où une moyenne inférieure pour les grandes compagnies.



Les charges de personnel représentent un peu plus de 40 % du budget des associations de diffusion, et plutôt 60 % pour la création et les ateliers-cours. Ce taux inférieur pour la diffusion s'explique par le fait qu'une partie de l'emploi des artistes ne passe pas par des salaires, mais par des achats de droits de représentation à des compagnies ou producteurs.

Variation des tableaux de ressources

Dans notre « premier panorama », nous présentions les ressources moyennes des associations culturelles employeurs, tel que le Matisse les identifiait dans son enquête.

Pour mémoire, ce tableau se décomposait en :

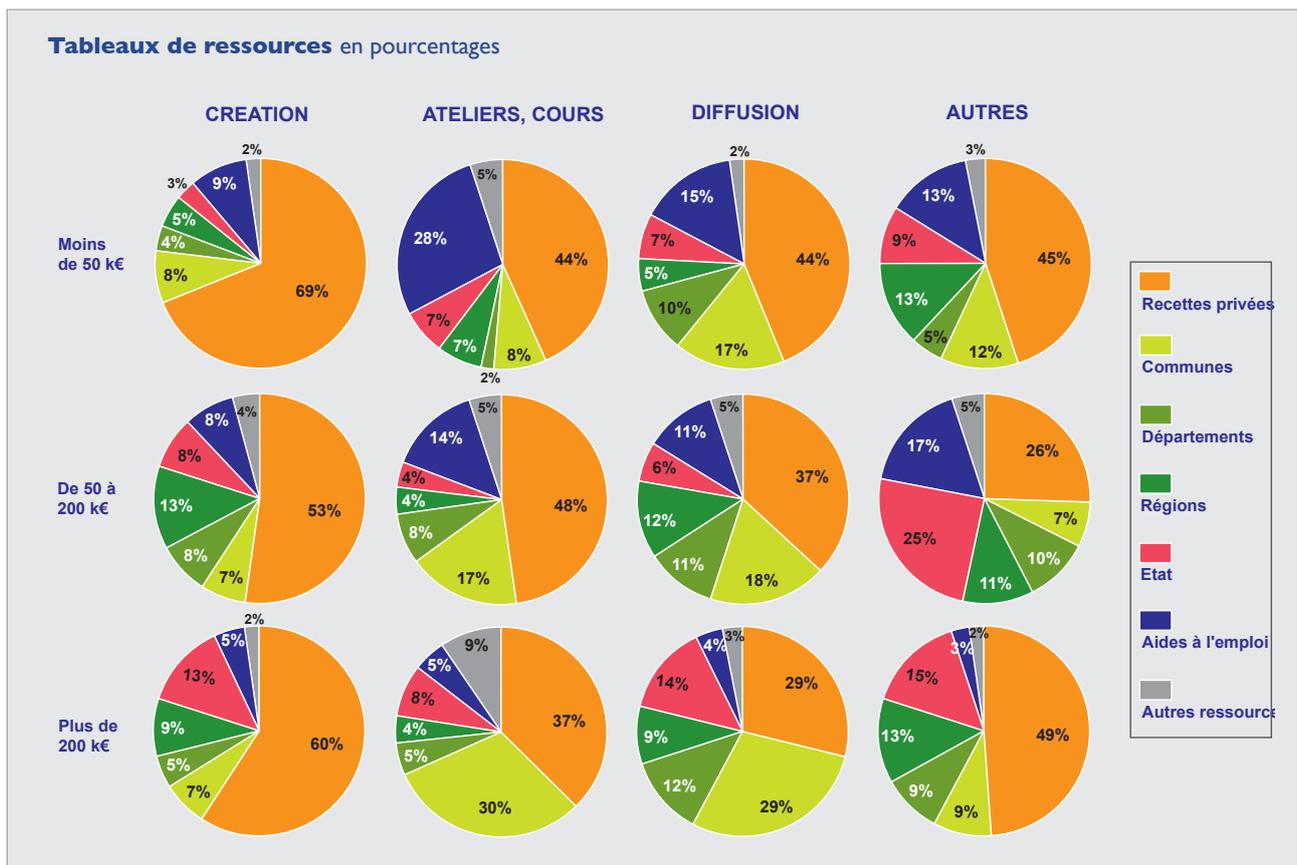
- 47 % de recettes issues de financements privés, qui comprennent 20 % de cotisations, dons et mécénat, et 27 % de ventes marchandes,
- 53 % de financements publics se répartissant entre 22 % issus des communes, 14 % des départements et régions, 13 % des ministères, 4 % liés à d'autres types de financements.

L'enquête que nous avons réalisée permet de montrer les variations de proportions qui s'affichent quand on passe d'une catégorie à une autre, d'une classe de budget à une autre.

Ainsi, pour les structures dites de création, la part des subventions d'Etat augmente quand on monte dans les classes budgétaires, tandis que celle des emplois aidés diminue.

La diminution de la part des emplois aidés est encore plus significative pour la catégorie des ateliers-cours, sachant que cette fois c'est proportionnellement la part des contributions des villes qui augmente fortement.

Pour les structures de diffusion, nos classes budgétaires semblent plutôt correspondre à des seuils : quand on passe des petites aux moyennes structures dont le budget est compris entre 50 et 200 k€, c'est la part des régions surtout qui augmente d'un coup ; dans la classe supérieure, c'est la part des subventions d'Etat qui cette fois fait un saut.



La catégorie « autres » est trop hétérogène pour que l'ensemble soit lisible par lui-même.

Il faut entrer dans l'analyse des trois types majeurs qui composent cette catégorie pour comprendre que ce sont les radios associatives, dont le nombre et la part budgétaire sont importants dans la tranche de 50 à 200 k€ de budget, qui augmentent de façon très importante la part de l'Etat dans le tableau de

ressources de la quatrième catégorie, ce qui est très probablement lié au système de financement des radios par le Fonds de soutien à l'expression radio-phonique.

Dans la tranche de budget de plus de 200 k€, ce sont les modèles économiques des grandes agences de services, largement dominantes, qui déterminent cette fois le tableau des ressources.

Les personnes centrales de l'association

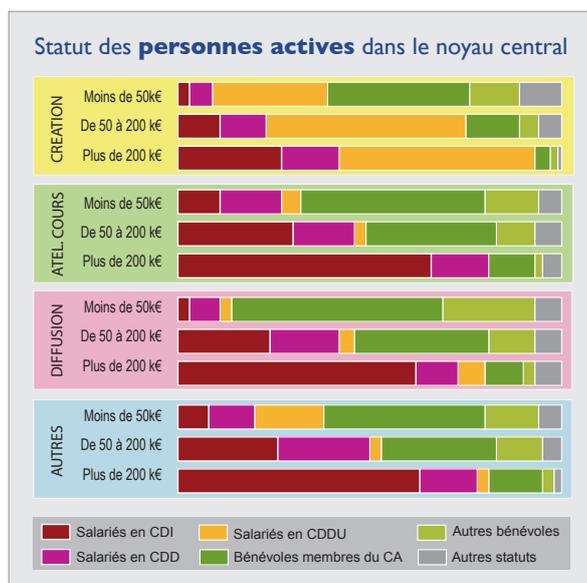
Le questionnaire de notre enquête demandait aux associations de détailler la composition de leur « noyau central », c'est-à-dire du groupe des personnes considérées comme indispensables pour assurer le fonctionnement de l'association et de ses activités, que ces personnes soient salariées ou bénévoles.

Les réponses permettent d'établir le graphique ci-contre pour les différentes catégories et classes de budget.

La situation des compagnies, groupes et ensembles de création est singulière avec le rôle essentiel joué par des salariés en CDDU (intermittents) dans le fonctionnement de ces structures.

On peut aussi noter l'importance du Conseil d'administration dans les associations de moins de 50 k€ de budget.

Inversement, **le rôle des salariés permanents devient de plus en plus important quand on monte dans les classes de budget.**



aïdés représentent 17 % de l'ensemble des personnes actives dans le noyau central et jouent donc un rôle important. Les structures de taille « moyenne » (50 à 200 k€ de budget) sont particulièrement concernées. Pour elles, les contrats aidés représentent 22 % des personnes du noyau central, contre 20 % pour les structures avec un budget supérieur à 200 k€ et 11 % pour les structures avec un budget inférieur à 50 k€.

Sur l'ensemble, 54 % des personnes actives dans les noyaux centraux des associations sont des femmes, mais avec des différences sensibles entre les catégories. Ces différences sont liées en partie aux différentes fonctions exercées. Les fonctions de direction et de techniciens sont ainsi très majoritairement masculines, alors que les fonctions de coordination et développement de projets, d'administration et de communication, sont très majoritairement féminines.

Les réponses ont également permis de relever que 43 % des personnes du noyau central en CDI ou CDD sont des salariés en contrats aidés, principalement en CAE mais aussi en emploi régional (appelé le plus souvent emploi-tremplin), en contrat d'avenir ou en fin d'emploi-jeune. Globalement, les contrats

Notons enfin que l'âge moyen des personnes actives du noyau central est de 41 ans pour l'ensemble des associations, avec peu de différences entre les catégories. En revanche, les bénévoles (moyenne d'âge de 47 ans) sont plus âgés que les salariés en CDI ou CDD (moyenne d'âge de 37 ans).

Une hypothèse sur les allocations chômage versées aux intermittents salariés des associations culturelles

Parmi les allocations versées en France par les Assedic aux artistes et techniciens du spectacle et de l'audio-visuel, peut-on estimer la part que représentent les indemnités versées aux personnes employées par les associations de création ?

En premier lieu, les données de notre enquête nous permettent d'aboutir aux estimations suivantes :

- les 5300 compagnies de création de moins de 200 k€ de budget rémunèreraient environ 3600 emplois ETP d'artistes et techniciens (pour une masse salariale brute de 71,4 millions d'euros, soit 20 k€ par ETP) ;
- dans les 1700 associations de création de plus de 200 k€ de budget, on trouverait 6000 emplois ETP (et une masse salariale de 153 M€, soit 26 k€ par ETP) ;

- Si, en second lieu, nous utilisons pour bases de calcul :
- 1 emploi ETP correspond à 1640 heures travaillées,
 - la durée moyenne de travail salarié d'un intermittent du spectacle en 2006 était de 684 heures,
 - l'indemnité moyenne d'un intermittent était cette même année de 13 700 €.

Nous calculons que les indemnités versées aux intermittents employés par les associations de création de moins de 200 k€ de budget représentent **moins de 10 % du total des indemnités** versées en 2006 par les Assedic aux intermittents (118 M€ pour un total de 1209 M€). Pour les intermittents qui travaillent dans les associations de création de plus de 200 k€ de budget, la part serait de 16 %.

Cinq profils d'associations

Deux tiers des associations culturelles employeurs relèvent de 5 profils types dont nous proposons ici un descriptif succinct, en utilisant notamment des informations relatives au «noyau central».

Associations de **création**

moins de 200 000 € de budget

DESCRIPTION : Essentiellement des compagnies de spectacle vivant (théâtre, arts de la rue et du cirque, danse), mais aussi des ensembles vocaux et instrumentaux, des groupes de musique, des collectifs d'artistes plasticiens.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI : 56 % du volume d'emploi salarié concerne des intermittents (CDDU). L'emploi est très dispersé (7 contrats de salariés pour 1 ETP).

NOYAU CENTRAL DE L'ASSOCIATION : Ces associations ont pratiquement toutes une direction artistique, assurée par des bénévoles pour les plus petites structures mais le souvent assumée par des intermittents. Les autres fonctions importantes pour ces associations sont sur de l'administration ou de la technique.

BUDGET MOYEN : 57 000 €.

RESSOURCES : Ressources propres très importantes de l'ordre de 60 % des ressources totales, surtout des ventes de spectacle. Faible soutien public pour les plus petites associations. Soutien au niveau régional ou de l'Etat plus important à mesure que le budget

Associations d'**ateliers-cours**

moins de 50 000 € de budget

DESCRIPTION : Associations qui proposent des ateliers de pratique artistique, la plupart du temps sans que l'association ne possède elle-même de locaux : cours de théâtre ou de musique, intervention pour des publics scolaires etc...

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI : Très peu de salariés (moins d'1 ETP par association) souvent en CDD et parfois en contrat aidé. Le volume de bénévolat représente 30 % du volume total de travail.

NOYAU CENTRAL DE L'ASSOCIATION : Les membres du bureau semblent essentiels ici. Les autres personnes centrales se situent sur des fonctions d'animation ou de formation. Pour une partie, ces fonctions liées directement à l'activité sont assurées par des bénévoles.

BUDGET MOYEN : 25 000 €.

RESSOURCES : Les ressources propres représentent 44 % des ressources totales. Pour les associations qui ont un emploi aidé, l'aide à l'emploi représente une part très importante des ressources.

Une hypothèse sur le nombre d'heures consacrées par les Français à la pratique d'activités artistiques dans les associations culturelles employeurs

Combien de temps les Français passent-ils dans les cours, ateliers et stages proposés par les associations culturelles employeur ? Les associations pour la plupart ne tiennent pas cette comptabilité, quand il serait pourtant intéressant de le savoir. Risquons-nous à formuler une hypothèse pour donner une idée de son ampleur potentielle. Notre base de calcul sera la suivante :

- le budget annuel d'une association permettant l'emploi d'un salarié encadrant des cours ainsi que les frais généraux liés à cet emploi et à l'activité (locaux, matériel, téléphone, etc.) est estimé à 50 k€ ;
- sur ses 1800 heures de travail annuelles, le salarié en consacre un tiers à des tâches de gestion et de commu-

nication, un tiers à la préparation de ses cours ou stages, un tiers à leur réalisation, soit 600 heures ;

- entre cours individuels et stages collectifs, nous supposons la moyenne des pratiquants à 3 personnes par heure d'intervention ; soit dans l'année (600 heures x 3 personnes) 1800 heures de pratique ;
- en prenant 80 % du budget cumulé des associations proposant des ateliers-cours (soit 1500 M€ x 80% = 1200 M€), et 20 % du budget des compagnies (900 M€ x 20% = 180 M€) que nous supposons consacrés à des activités de ce type, nous totalisons 1380 M€ ;
- si 50 k€ correspondent à 1800 heures, 1380 M€ donnent **50 millions d'heures** de pratique !

Associations d'**ateliers-cours** entre 50 000 et 200 000 € de budget

DESCRIPTION : Comme les précédentes, ces structures proposent des ateliers de pratique artistique. On trouve néanmoins ici plus de structures qui disposent de locaux en propre (parfois mis à disposition) et peuvent ainsi avoir le titre d'écoles (école de cirque, école de musique...). On trouve également ici des structures d'animation socioculturelle très implantées sur leur territoire. Le nombre d'adhérents de ces associations est très important, avec une moyenne de 155 adhérents par association.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI : Ces structures disposent en moyenne de 3 ETP, et pratiquement toujours d'un emploi permanent en CDI. On trouve également beaucoup de contrats aidés dans cette catégorie.

NOYAU CENTRAL DE L'ASSOCIATION : Le volant de bénévoles reste très important. Les personnes chargées des actions pédagogiques sont davantage des professionnels salariés que des bénévoles.

BUDGET MOYEN : 100 000 €.

RESSOURCES : 50 % de ressources propres (adhésions et recettes des ateliers, prestations) et soutien public important, surtout des villes. Les trois quarts de ces associations bénéficient d'aides de villes.

Associations de **diffusion** entre 50 000 et 200 000 € de budget

DESCRIPTION : Associations organisant des événements culturels sans disposer de lieux (concerts, cinéma itinérant, spectacles, expositions...), festivals plutôt d'envergure régionale, petits lieux de diffusion de spectacle.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI : Nombre important de bénévoles : le volume de travail bénévole représente 38 % du volume total de travail. 2 ETP en moyenne par association plutôt en CDI, avec un nombre non négligeable de contrats aidés.

NOYAU CENTRAL DE L'ASSOCIATION : Les bénévoles sont présents sur toutes les fonctions (direction, artistique, administration, communication, accueil...). Pour les associations liées au spectacle vivant, les fonctions techniques ou artistiques peuvent être assurées par des intermittents.

BUDGET MOYEN : 110 000 €.

RESSOURCES : 37 % de ressources propres. Le soutien des collectivités (villes, département, région) est très important, atteignant 40 % du total des ressources.

Associations de **diffusion** plus de 200 000 € de budget

DESCRIPTION : Equipements culturels de diffusion (salle de concerts, centres culturels, théâtres...) parfois à la jauge importante. Festivals d'envergure transrégionale ou nationale.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI : Nombre très important de salariés par rapport aux autres catégories (8 ETP en moyenne), essentiellement en CDI. Le nombre de bénévoles est également très important (20 % du nombre total de bénévoles des associations culturelles employeurs se trouve dans cette catégorie), notamment pour des fonctions d'accueil du public.

NOYAU CENTRAL DE L'ASSOCIATION : Ces associations ont pratiquement toutes un directeur ou un responsable salarié. On trouve également très souvent des salariés sur des fonctions d'administration, de communication et sur des fonctions techniques. Elles ont enfin plus de personnes actives que les autres catégories sur des fonctions de « médiateur » ou de « développement-coordination de projet »

BUDGET MOYEN : 622 000 €

RESSOURCES : Part des ressources propres moins importante que pour les autres catégories (29%). Soutien très fort des villes (29 % des ressources totales) et pour les structures les plus importantes, soutien important de l'Etat. 44 % de ces structures bénéficient d'un conventionnement public pluriannuel.

L'accompagnement par les DLA

Depuis leur création en 2004 jusqu'à la fin de l'année 2007, les DLA¹ ont accueilli 4560 associations culturelles employeurs, et ont mobilisé en trois années de fonctionnement **7,8 millions d'euros de prestations d'ingénierie** (c'est-à-dire des interventions de consultants pour réaliser une séquence d'accompagnement) **pour 2142 d'entre elles** (près de 7 % des associations du secteur). Soit une moyenne de 3660 € par association.

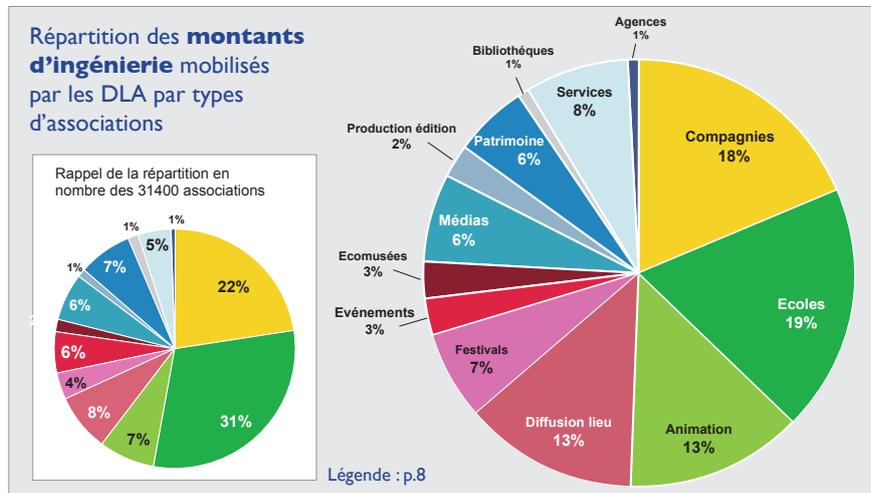
Il est à noter que cette moyenne augmente d'année en année, ce qui veut dire que les DLA « suivent » certaines associations en leur faisant bénéficier d'ingénieries nouvelles au cours des ans.

Sur ces trois ans, 2108 ingénieries individuelles (interventions pour une seule association) ont concerné 1542 associations, soit 1,37 ingénieries par association, pour un budget total de 6,9 M€. De plus, environ 700 ingénieries collectives (séances pour plusieurs associations) se sont adressées à 1407 associations qui ont bénéficié ainsi de 2536 séquences collectives, soit 1,85 séquences par association, pour un budget de 0,9 M€.

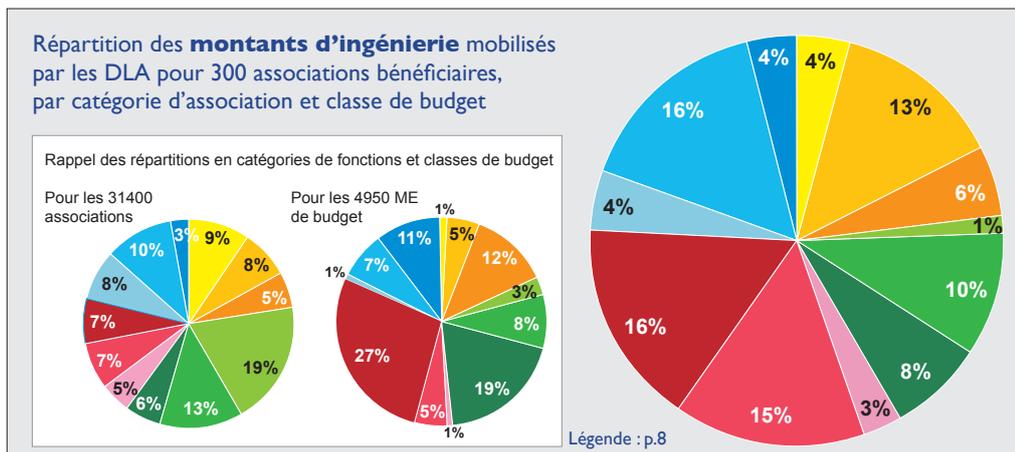
La répartition de ces montants d'ingénierie selon les 13 fonctions que nous avons identifiées, présentée dans le graphique ci-dessus, montre que les DLA ont touché tous les types d'associations que nous avons identifiés. On peut noter une relative moindre réponse des DLA pour les « ateliers, cours », au profit notamment d'un accompagnement plus fort des associations liées à la diffusion dans un lieu et en festival.

La répartition de ces montants d'ingénierie a pu aussi être établie sur un ensemble de 217 associations qui ont bénéficié d'accompagnements DLA et ont répondu à notre enquête. Pour celles-ci, on obtient le graphique de bas de page, où l'on peut constater que les DLA auraient pour principal champ d'intervention les associations des quatre catégories qui ont un budget compris entre 50 et 200 k€.

Seuls, les lieux de diffusion de plus de 200 k€ forment un ensemble pour lequel les montants d'ingénierie se concentrent de manière plus significative. Or, le rappel du graphique de répartition



des budgets des associations nous montre que les lieux de diffusion de plus de 200 k€ sont ceux qui ont proportionnellement le plus de budget et donc le plus d'emplois. La mission assignée aux DLA étant le maintien de l'emploi dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, dont les associations font partie, cette orientation d'une part significative des budgets d'ingénierie sur ces lieux de diffusion est logique.



¹ Pour toute information sur les dispositifs locaux d'accompagnement (DLA), consulter le site de l'Agence pour la Valorisation des Initiatives Economiques (Avisé) :

www.avise.org
ou le site d'Opale, mentionné à la fin de ce document.

Étude commanditée par :



Délégation au développement
et aux affaires internationales

Avec le soutien, dans le
cadre du programme DLA :



Cette publication est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen

Remerciements au Comité de pilotage de cette enquête réuni par Jean-Louis Sautreau (ministère de la Culture, DDAI) : Annie Chevretil-Desbiolles (ministère de la Culture, DAP), Eric Cleron (ministère de la Culture, DEPS), Denis Declerck (ministère de la Culture, DMDTS), Bernard Gomel (Centre d'études de l'emploi), Philippe Henry (Université Paris 8), Catherine Lephay-Merlin (ministère de la Culture, DMDTS), Frédérique Patureau (ministère de la Culture, DEPS), Karim Zerguit (Avisé).

Remerciements particuliers à Viviane Tchernonog, qui nous a donné de nombreux conseils pour la réalisation de cette enquête et nous a permis d'accéder à des données inédites de son enquête auprès des associations.

Et remerciements à l'ensemble des structures suivantes qui ont relayé l'enquête (et nos excuses à celles que nous aurions oubliées) :

Arfactories, Association mode d'emploi, Association nature et culture en Hautes-Terres, associatis.com, Banlieues d'Europe, Confédération nationale des radios associatives, newsletter Complément d'objet (DDAI, ministère de la culture), Conférence permanente des coordinations associatives, Congrès Interprofessionnel de l'Art Contemporain, Culture O Centre, culture-multimédia.org, Fédération Française des écoles de cirque, Fonda Rhône-Alpes, Hors-les-Murs, assocontinuum.com, Initiatives d'artistes en danses urbaines, Irma, La luna, laculture.info, Lettre d'information du réseau Economie sociale et solidaire – territorial.fr, Mission culture du Conseil général de l'Ardèche, Mission culture du syndicat mixte du pays couseran, Parlez quartiers, Passeurs de culture, toulouasso.org – le portail associatif toulousain, Source, Zone Franche, Nantes création, Centre de ressources et d'information pour les bénévoles de Haute Savoie, Refasso.com, Association de promotion de la vie associative en Vaucluse, Alternatif-art.com, Foliephonies.org, Arts & Cob, Domaine musiques, Pertuis-en-Luberon.net, Actes If, Centre international pour le théâtre itinérant, La Fédurok, Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées, le Rif, Syndicat du cirque de création, Syndicat national des arts vivants, Zone Franche, Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens, Union fédérale d'intervention des structures culturelles, Fédération française des MJC, Fédération des amis du théâtre populaire, Fédération nationale des compagnies de théâtre et animation, Fédération nationale des foyers ruraux, Coordination des fédérations et associations de culture et communication, les DLA et les C2RA, Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques.

Réalisation : Bruno Colin et Gaël Bouron,
avec les contributions de Luc de Larminat,
Réjane Sourisseau et Lucile Rivéra

Association Opale • 01 45 65 20 00 • www.culture-proximite.org